## ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS



Créée le 15 mai 1841- reconnue d'utilité publique le 15 décembre 1846 Membre de la Conférence Nationale des Académies des Lettres, Sciences et Arts

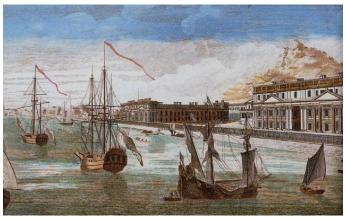
## Séance publique solennelle de l'Académie

## Le samedi 6 décembre 2025 à 15 heures en la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims

## L'héritage des pensionnés militaires de l'empire français des Indes par le Professeur Jacques CHANARD, Président sortant

Cette présentation a l'ambition de résumer ce que fut l'empire français des Indes. Après un rappel de l'aventure précoloniale de la conquête des Indes menée au XVIII<sup>e</sup> siècle, le conférencier abordera la chute de cet empire abandonné aux Britanniques et l'héritage des comptoirs qui furent concédés à la France aux termes de cette aventure, dans la vague de décolonisation qui suivit la Seconde Guerre mondiale.

La restitution des territoires et loges français à la République de l'Inde, république fédérale ayant acquis son indépendance au sein du Commonwealth britannique en 1947, passa quelque peu inaperçue en France métropolitaine, notre pays étant alors embarqué dans le drame des guerres d'indépendance de l'Indochine et de l'Algérie, ce qui concernait des millions de personnes et non quelques milliers d'indiens reconnus comme citoyens français, qui n'avaient pour la plupart jamais mis les pieds en métropole.



Vue idéalisée du port de Pondichéry en 1750. (Paris, BnF)



Médaille coloniale militaire : Asie, 1896.

Ainsi, après avoir brièvement rappelé dans une première partie les compétitions commerciales internationales au temps de Grandes Découvertes, compétitions qui sont à la naissance de ces comptoirs, c'est à leur décolonisation que sera consacrée la seconde partie de l'exposé, en portant à votre connaissance l'étude de quelques archives conservées à Pondichéry et témoignant de la naturalisation française des natifs qui vivaient dans ces territoires en étant pensionnés de l'administration française.

En guise de morale à cette aventure coloniale, le plus pauvre des indiens français, l'« intouchable » et sa famille, qui n'eut pour survivre qu'à s'engager dans l'armée française et bénéficier d'une pension se retrouve, à notre époque, possesseur de taxis et d'hôtels, au plus haut niveau de la classe sociale indienne.

Au début de cette séance seront remis les prix de l'Académie.